

IVG INSTRUMENTALE

Cette méthode nécessite une hospitalisation pour une journée.

L'IVG se déroule sous anesthésie locale ou générale.

Avant l'intervention, vous aurez au minimum une consultation préalable avec une sage-femme ou un médecin et une consultation d'anesthésie avec un médecin anesthésiste en cas d'anesthésie générale.

Cette technique consiste en une aspiration de l'œuf, précédée d'une dilatation du col de l'utérus.

Pour effectuer l'IVG, vous serez placée en position gynécologique et le médecin ou la sage-femme utilisera un spéculum pour visualiser le col de l'utérus. Il procédera à une dilatation progressive du col de l'utérus pour pouvoir ensuite aspirer le sac de grossesse.

L'ouverture du col utérin peut être facilitée par l'administration d'un médicament (mifépristone) 48h avant l'intervention dans certains cas, et systématiquement par une autre prise médicamenteuse le matin de l'intervention (misoprostol).

La sortie se fait au minimum une heure après l'intervention en cas d'anesthésie locale, dans l'après-midi en cas d'anesthésie générale. Il est impératif que quelqu'un vienne vous chercher à l'hôpital en cas d'anesthésie générale.

En cas d'anesthésie locale, il est préférable de sortir accompagnée ;

Après l'intervention, vous pouvez avoir des saignements et des douleurs au maximum comme des règles. Des antalgiques vous seront prescrits.

Une consultation post IVG vous sera proposée environ 15 jours après l'intervention.

Siège social

6 avenue de l'Île-de-France
CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise Cedex

Aincourt

01 34 79 44 44

Beaumont-sur-Oise

01 39 37 15 20

Magny-en-Vexin

01 34 79 44 44

Marines

01 34 79 44 44

Pontoise

01 30 75 40 40